

que les premières mesures du passage, on écrit deux chiffres : le premier indique de combien de mesures il faut remonter ; et le second, combien de mesures il faut prendre sur le premier nombre.

Lorsqu'un passage doit se répéter plusieurs fois, on le fait précéder de l'un de ces signes :: ::::, et lorsque ce passage revient on remet le même signe suivi d'un chiffre indiquant le nombre de mesures à répéter.

On indique une suite de notes formant une marche, en écrivant d'abord assez de notes pour que

la marche soit déterminée, puis en mettant : suivi d'un chiffre placé à la seconde et à la troisième ligne pour indiquer le nombre de mesures que doit durer la marche ; si elle ne dure que pendant une partie de mesure on met :.. seulement.

On marque une suite quelconque d'indications en écrivant deux fois l'indication, puis la répétant à la dernière note qui en dépend.

Exemples :

[illegible]

peut s'écrire ainsi :

7 8 9 10 11 12 13 14

peut s'écrire ainsi :

Quand on a un grand nombre de notes de même valeur, on peut indiquer la valeur d'avance en considérant les points placés sous les notes comme des marques d'octave : la première octave se reconnaît par le blanc qui existe sous la note ; la seconde, par le point de la seconde série ; la troisième, par les deux points de la troisième série ; la quatrième, par le point de la quatrième série ; mais dans ce cas on aura soin de placer avant le passage le signe :

précédé de l'indication ordinaire  
de l'octave à laquelle doit com-  
mencer la première octave con-  
ventionnelle, et suivi de l'un des  
signes : : . :: || indiquant  
respectivement des croches, des  
doubles, des triples des quadru-  
ples et des noires.

Exemples :

: : : : . : : : : :

peut s'écrire :

: : : : : : : : : :

: : : : : : : : : : : : : : : :

peut s'écrire :

: : : : : : : : : : : : : : :

Si dans le courant du passage

Il se trouve d'autres valeurs en-  
met après la note de valeur dif-  
férente l'une des marques : : .

:: :: pour indiquer que cette no-  
te est croche, double, triple, qua-  
druple, ou noire. Le passage en  
notes de même valeur continue en-  
suite comme s'il n'avait pas été in-  
terrompu, jusqu'à ce qu'un signe  
d'octave en indique la fin.

P L A G H = C H A H T.

Le plain-chant s'écrit comme la  
musique ordinaire en observant  
qu'il faut représenter la valeur  
de ses notes par les valeurs cor-

respondantes de la musique ordinaire.

La barre de reprise se marque par  $\sim$  l'étoile, par  $::$  on met avant la première des notes qui portent sur une même syllabe.

Le plain-chant non mesuré se reconnaît au blanc qui se trouve sous la note ; si quelques notes avaient une plus longue valeur on les ferait suivre de . à la troisième ligne.

On peut utiliser ce blanc en faisant diverses abréviations :

1°. On peut mettre le point de la seconde série sous la première des notes qui portent sur une même

me syllabe.

2°. On peut mettre le point de la seconde série sous une note accidentellement bécarre; les deux points de la troisième série sous une note accidentellement bémole; et le point de la quatrième série sous une note accidentellement dièse.

3°. Le point de la seconde série placé au-dessous de la note peut indiquer que cette note doit être suivie d'une autre élevée d'un degré diatonique au-dessus de celle qui est écrite; les deux points de la troisième série, indiquent que la note au-dessous de

laquelle ils se trouvent doit être répétée; le point de la quatrième série indique que la note au-dessous de laquelle il se trouve est suivie d'une autre moins élevée qu'elle d'un degré diatonique.

Mais afin d'empêcher toute confusion on fera bien de mettre : avant le premier mode d'abréviation ; : avant le second ; : avant le troisième.

Nous allons offrir des morceaux de musique et de plain-chant pour servir d'application et de complément à cet ouvrage.

Romance pour le violoncelle  
par Daport.

( Dans cette romance, les croches et les doubles croches sont toujours en triolets quoique l'on ne l'ait pas indiqué; de plus les signes d'octave correspondent à la position des notes sur la portée quoique cette romance doive être exécutée sur l'instrument à l'octave au-dessous. Nous avons aussi pratiqué des alinéa qui facilitent l'intelligence du sens musical. )

.. . . .  
.. . . .  
.. . . .



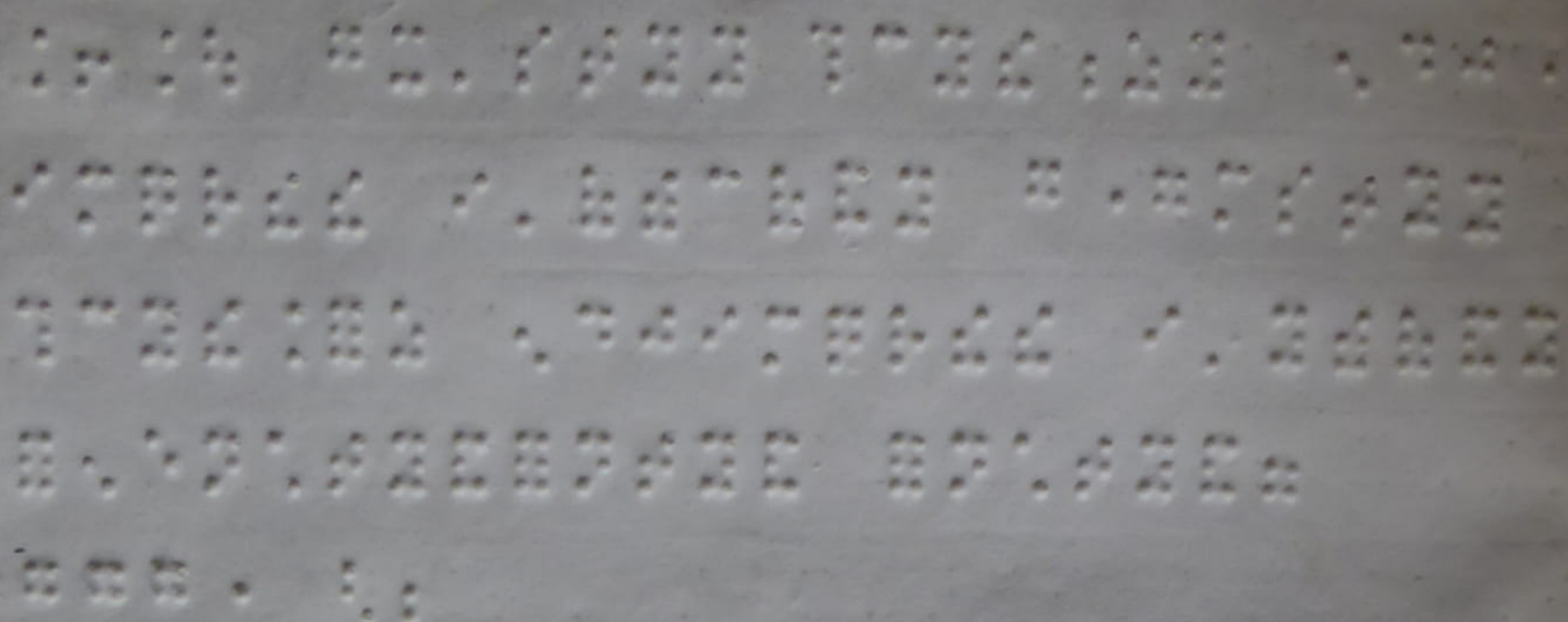
*[Faint, illegible text]*

[illegible]

Troisième sonate pour le  
violon prise dans le second  
livre de Viotti.









. . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .

A la grâce de Dieu!

Romance de M<sup>lle</sup>. Leïsa Puget,  
paroles de M<sup>r</sup>. Gustave Lemoine.

( Pour faciliter la correspon-  
dance du chant et des paroles  
nous avons mis ces signes . . .  
. . . etc. de distance en di-  
stance dans l'écriture de l'un et  
de l'autre, de sorte que les notes



Handwritten musical notation on ten staves, featuring various notes, rests, and bar lines. The notation is dense and appears to be a single melodic line.

Handwritten musical notation on ten staves, continuing the piece. The notation includes various musical symbols and is written in a cursive style.

2000

125

1974-75 244 1975-76 244

*[Faint, illegible markings]*

[illegible][illegible]

• • • • •



$\frac{1}{2} \times \frac{1}{2}$

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

[illegible]

7

75

1. 77 4. 77 77 77

1945

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

1554-1555

• • • • •

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

100

Accompagnement de piano.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

...

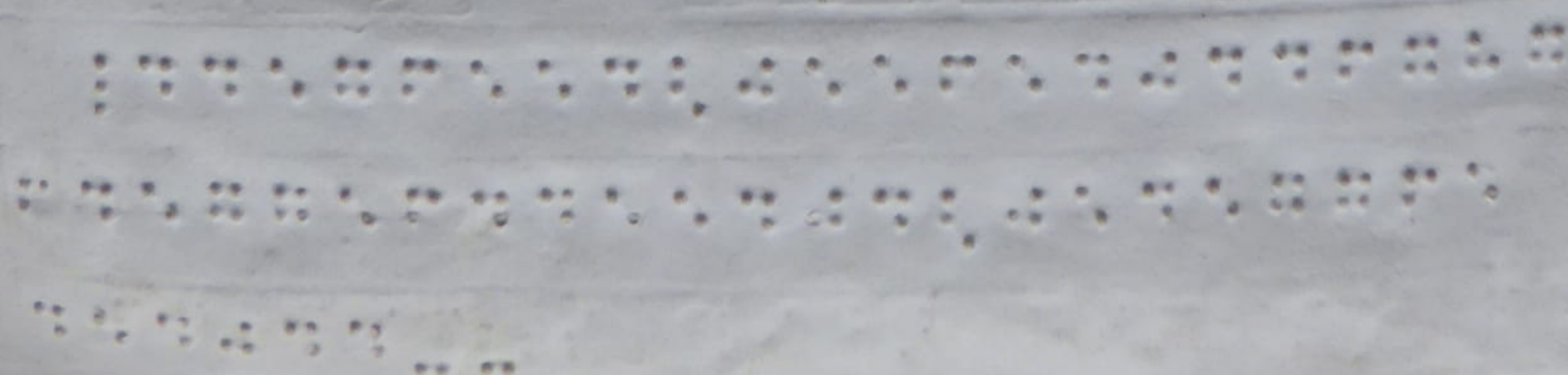




# Plains-chants

pris dans le Graduel et dans le  
Vespéral Parisiens.

Chant de l'Œ salutaris.



Introît pour le jour de Pâques.

(Dans cet introît, le changement de syllabe dans un même mot est indiqué par ce signe . et la fin d'un mot, par une place vide.)

. . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .

Hymne de St. Jean-Baptiste.

. . . . .  
 . . . . .

(Suivant le premier mode d'abréviation expliqué page 54.)

The image shows a document with six lines of Braille text. The Braille is embossed on a light-colored, slightly textured paper. The characters are arranged in a regular grid pattern across the lines. The first line contains 24 characters, the second line 24 characters, the third line 24 characters, the fourth line 24 characters, the fifth line 24 characters, and the sixth line 24 characters. The Braille is a standard 6-dot system.

(Suivant le troisième mode d'abréviation indiqué page 52.)

A close-up photograph of a piece of white paper with three rows of small, dark, circular perforations. The perforations are arranged in a regular, grid-like pattern, suggesting they are part of a document designed for easy removal or separation. The paper has a slightly textured appearance and some faint horizontal lines.

